

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



**MUPRAS**

Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11787 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ELHARTI RAZANE 1604X3

Date de naissance : 27/01/1978

Adresse : RES LA CIGOGNEZ APPT 306 RUE IBRAHIM

ROUDANI RABAT

Tél. : 0661444281 Total des frais engagés : .....Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Pr. MOUSSA RAHALI DRIS  
Spécialiste en Gynécologie-Obstétrique  
Rue AL Kairouane , Imm.9, Apt1  
Quartier Hassan-Rabat  
Tél : 05 27 70 52 77 - INPE : 101102895

Date de consultation : 31/7/20

Nom et prénom du malade : ELHARTI RAZANE Age : 45 ANS

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : 

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/3/23	64		6	PT. MOUSSADEK RABAH Spécialiste en Gynécologie-Obstétrique Rue AL Kairouane . Imm.9. Apt1 Quartier Hassan-Rabat 05.37.78.59.71 - INPE : 101102895

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre de Diagnose et de Radiologie La Capitale 05.38.30.10.00 05.38.30.10.05 05.37.76.72.73	04/04/2023	TN 265198	2096.50

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	B	00000000	00000000	
	G	35533411	11433553	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

# Prof. Driss Moussaoui Rahali

Spécialiste en Gynécologie Obstétrique et Sénologie

Ex. Professeur de l'enseignement supérieur

à la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat

Ex. Médecin chef de service de gynécologie obstétrique  
de l'hôpital militaire d'instruction Mohamed V. Rabat

Suivi de grossesse, médecine foetale et échographie

Chirurgie du cancer du sein et de reconstruction mammaire

Chirurgie endoscopique gynécologique



ORDONNANCE Rabat le

31-3-23

**Mme EL HARTI RAZANE**

**FAIRE SVP:**

Hystérosalpingographie

Pr. MOUSSAOUI RAHALI DRISS  
Spécialiste en Gynécologie-Obstétrique  
Rue AL Kairaouane, Imm. 9, Apt1  
Quartier Hassan-Rabat  
Tél : 05.37.70.59.77 - INPE : 101102895



# CLINIQUE LA CAPITALE

46, Avenue Abderrahmane Aneguay - RABAT  
Tél.: 037 68 41 00 / 037 767276 Fax : 037 767273  
CNOPS/AMO 100003326

## FACTURE

N° : 160198 / 2023 du 01/04/2023

Nom patient

EL HARTI RAZANE  
PAYANT

Entrée 01/04/2023  
Sortie 01/04/2023

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
HSG	1,00	Z	800,00	800,00
PHARMACIE.	1,00	PH	296,50	296,50
<b>Total Clinique</b>				<b>1 096,50</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE QUATRE-VINGT-SEIZE DIRHAMS CINQUANTE CENTIMES

**Total** 1 096,50



Nom et Prénom

: Mme. EL HARTI RAZANE

Examen du

: 01/04/2023

H.S.G

**RESULTAT :**

- Aspect en fil de fer de la trompe gauche sans passage péritonéal.
- Phimosis droit avec faible passage péritonéal.
- Opacification de la cavité utérine qui est homogène dans son contenu.



Dr. Abdelkader SEMLALI  
Radiologue  
Radiologie la Capitale  
46, Av. Chellah - RABAT  
Tél : 06.70.13.63.37